



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU CONDOMINIUM VERRIÈRES VI

22 septembre 2023

LOI 25 POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Responsable : Le conseil d'administration du
SDC du Condominium de Verrières VI. *(m.à.j. 2024-08-20)*

La présente Politique de confidentialité a pour but d'informer les résidents, employés et fournisseurs du Condominium Verrières VI de la nature des données collectées par le Syndicat des copropriétaires (« le SDC ») ainsi que la société ou les personnes chargées de la gestion de l'immeuble.

1. Nature des données personnelles collectées

- 1.1 **Résidents** : Nom, prénom, numéros de téléphone, addresses de courrier électronique, coordonnées bancaires et autres données indispensables au fonctionnement d'un immeuble en copropriété.
- 1.2 **Employés** : Nom, prénom, numéro d'assurance sociale, numéros de téléphone, addresses de courrier électronique, coordonnées bancaires et autres données nécessaires dans le cadre de la gestion de ressources humaines.
- 1.3 **Fournisseurs** : Nom, prénom, numéros de téléphone, addresses de courrier électronique, coordonnées bancaires ; ainsi que le nom et le courrier électronique des employés de notre fournisseur Pégasus.

2. Protection des données personnelles collectées

Les dossiers contenant les informations personnelles de tous les résidents, employés et fournisseurs sont conservés dans des filières sous clef dans le bureau de gestion, lequel est également fermé à clé en l'absence du ou de la



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU CONDOMINIUM VERRIÈRES VI

gestionnaire. Les seules personnes autorisées à consulter ces informations lorsque cela est nécessaire sont le ou la gestionnaire et les membres du conseil d'administration. Aucune information sur les résidents, employés et fournisseurs n'est communiquée à un tiers sans le consentement de ces derniers.

- 3. Logiciel de gestion Condo Manager :** Ce logiciel de comptabilité, de gestion et de communication contient toutes les informations personnelles et bancaires des résidents de l'immeuble. La société ou les personnes chargées de la gestion de l'immeuble y ont accès dans le cadre de leurs fonctions et pour produire les états financiers. La trésorière ou le trésorier du conseil d'administration y a également accès, mais ne peut pas en modifier les données.
- 4. Logiciel de communications BuildingLink :** Ce logiciel contient les informations suivantes au sujet des résidents : nom, adresse courriel et numéro de téléphone, ainsi que les coordonnées d'une personne ressource en cas de besoin. Seuls les membres du conseil d'administration, de la gestion et le portier en chef ont accès à ces données.
- 5. Site Web :** Aucune information personnelle sur les résidents, employés ou fournisseurs n'est publiée sur le site de l'immeuble www.verrieres-six.com.
- 6. Caméras de surveillance :** Des caméras de surveillance sont installées dans les ascenseurs et à divers endroits dans la copropriété, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin d'assurer la sécurité des résidents, employés et fournisseurs qui y circulent. La seule personne ayant accès aux enregistrements de ces caméras est le portier en chef. La consultation de ces enregistrements est réservée à la personne chargée de la gestion de l'immeuble dans le cadre de ses fonctions et aux membres du conseil d'administration, en cas de besoin.



SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DU CONDOMINIUM VERRIÈRES VI

- 7. Destruction et anonymisation des renseignements personnels :** Les renseignements personnels recueillis sont détruits ou anonymisés lorsque les fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou utilisés sont accomplies, sous réserve des délais de conservation prévus par les lois.
- 8. Procédure en cas d'incident de confidentialité :** En cas d'incident de confidentialité présentant un risque de préjudice sérieux pour un résident, employé ou fournisseur, le Syndicat notifie ce dernier ainsi que la Commission d'accès à l'information.